

INSCRIPTION AU SERVICE ENFANCE 2024/2025

Accueil périscolaire – Mercredi éducatif –

Un portail Famille via Internet

Madame, Monsieur,

La commune de Louplande a créé au fil des années de nombreux services enfance permettant aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle avec la scolarité des enfants.

La municipalité en place souhaitant poursuivre une politique éducative volontariste, tous ces services aux familles sont intégrés et mis en cohérence au sein d'un Projet Éducatif Territorial.

Les familles peuvent bénéficier, selon leur besoin, d'une restauration scolaire, d'un accueil périscolaire et d'un accueil de loisirs le mercredi.

Un portail Famille via Internet

Afin de fluidifier les démarches administratives et la communication avec le service Enfance, la commune a ouvert un Portail Famille via Internet.

À l'ère du web, les attentes de la population sont plus fortes aujourd'hui pour des services dématérialisés et accessibles tous les jours, 24h/24h. La mise en place d'un portail « familles » permet à la commune de répondre à ces nouvelles demandes.

Toutes les inscriptions seront réalisées via le portail Famille.

Chaque famille, voire chaque parent en cas de séparation, bénéficiera d'un compte personnel sur Internet pour réaliser les démarches d'inscription et de réservation.

Ce site internet dédié au service Enfance communal vous permettra de :

- Réserver ou annuler facilement et rapidement l'inscription aux différents services, depuis votre domicile ou votre smartphone, (+ d'informations au verso)
- Simplifier les démarches administratives. Vous n'aurez plus à compléter chaque année un dossier complet d'inscription. Une simple mise à jour de votre compte Familles sur
- internet suffira en cas de changement d'adresse ou de coordonnées.

Afin de vous créer un compte personnel, vous devez compléter le formulaire d'ouverture de compte si l'inscription n'a pas été faite au préalable par le Service Enfance

Le service Enfance communal ouvrira l'accès à votre compte et vous transmettra par courriel un lien de connexion au Portail Familles, à l'adresse suivante :

<https://valdesarthe.portail-familles.app/>

Vous devrez ensuite finaliser l'inscription en complétant toutes les informations demandées sur votre compte Famille, **puis réserver les services souhaités** (Accueil périscolaire, mercredi éducatif).

MODALITÉS DE RÉSERVATIONS ET DE FACTURATION

Le portail familles permet plus de souplesse dans l'accès aux services Enfance. Avec cet outil de suivi des réservations, la commune pourra mieux gérer les demandes d'accueil des enfants.

Aussi, à compter de la rentrée scolaire :

- **Les Mercredis éducatifs peuvent être réservés et/ou annuler jusqu'à 1 semaine à l'avance.** (c'est-à-dire le mercredi précédent 23h59 dernier délais)
- **L'accueil périscolaire peut être réservé et/ou annuler jusqu'au jour même 8h30 dernier délais. En cas d'urgence, il faudra prévenir par mail ou téléphone.**

À savoir : Le portail Familles est un site internet mutualisé avec la Communauté de communes Val de Sarthe. Ainsi, votre compte Famille vous donne accès aux services Enfance de la commune de Louplande, mais aussi aux services Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes (Accueil de loisirs des vacances, activités de l'Espace Jeunes, Camps ...)

Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre Alexia HUARD, responsable du service Enfance, au 02 43 77 13 94, ou par courriel à : **service-enfance-louplande@orange.fr**